



MINISTÈRE DU TRAVAIL  
SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DU NUMÉRIQUE

*Paris, le* 09 OCT. 2017

*La Ministre*

*Le Secrétaire d'Etat*

Monsieur le Commissaire général,

Les progrès récents de l'intelligence artificielle soulèvent de nombreux défis. Au-delà des enjeux scientifiques et économiques majeurs, les outils d'intelligence artificielle, notamment par l'automatisation accrue des tâches qu'ils permettent, sont porteurs de transformations du travail. Des impacts significatifs sont attendus sur les métiers et les besoins en formation des salariés tout au long de leur carrière. Ce débat appelle une réflexion approfondie des pouvoirs publics, de manière à ce que la France puisse pleinement profiter du potentiel de l'intelligence artificielle et anticiper les transformations induites.

Conformément aux engagements du Président de la République, le Gouvernement souhaite faire du développement de l'intelligence artificielle une priorité. Une mission a été confiée à M. Cédric Villani, député, afin de proposer des mesures de politique publique permettant de favoriser le développement d'acteurs français de l'intelligence artificielle, de déterminer les applications de ces technologies dans le secteur public et d'identifier les implications éthiques du développement de systèmes automatiques.

Je souhaite que vous examiniez, en articulation avec les travaux de cette mission, les impacts de l'intelligence artificielle sur les transformations du marché du travail. Ces transformations peuvent être progressives ou plus rapides, selon les secteurs considérés, les avancées technologiques, les modes d'organisation du travail et de la production, le cadre réglementaire et le contexte social et culturel. Elles offrent de nouvelles opportunités d'emploi pour les personnes, comme des risques qu'il s'agit d'anticiper en amont.

**Monsieur Michel YAHIEL**

Commissaire général

France Stratégie - Commissariat général

à la stratégie et à la prospective (CGSP)

18, rue de Martignac

75700 PARIS SP 07

.../...

Pour éclairer la décision publique, vous établirez des scénarios de transformation du travail avec le développement de l'intelligence artificielle et formulerez des recommandations quant à l'adaptation des politiques publiques permettant de répondre à ces scénarios. Vous appuierez ces analyses sur un travail de comparaison internationale, en étudiant les actions mises en œuvre par les pays les plus avancés dans la réflexion sur ces sujets. Vous produirez enfin des examens sectoriels détaillés (ex. santé, banque-assurance, services à la personne) pour illustrer vos recommandations, qui devront guider l'action publique pour accompagner les transformations en maximisant le potentiel d'emplois qu'elles impliquent

Vous nous rendrez compte périodiquement de l'avancée des travaux et nous remettrez un premier document intermédiaire au début du mois de novembre, avant un rapport final pour le 15 décembre prochain.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Commissaire général, l'assurance de notre considération distinguée.

**Muriel PENICAUD**



**Mounir MAHJOUBI**

